

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 12 février 2013

Suicide : plaidoyer pour une prévention active

Déclaration du groupe de l'UNAF

Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, Mesdames Messieurs, la Semaine nationale de prévention du suicide organisée au Québec vient juste de se terminer en diffusant le message essentiel « *Tu es important pour moi, le suicide n'est pas une option.* »

Vous nous invitez, Monsieur le rapporteur, à reprendre le flambeau par le présent projet d'avis, en formalisant et en déclinant de façon précise des mesures, des actions pour une prévention active du suicide en France.

Le groupe de l'UNAF retient avec intérêt un bon nombre de points dans les pistes proposées. J'en reprendrai quatre en particulier.

Pour sensibiliser le grand public, vous préconisez que la prévention du suicide devienne l'affaire de tous. Deux pistes sont proposées : le label « *Grande cause nationale* » et une semaine de campagne d'information nationale. Pour le groupe de l'UNAF, ces préconisations sont importantes, elles sont une première étape nécessaire pour que chaque citoyen puisse, ensuite, être attentif, être à l'écoute pour rompre les situations d'isolement ou maintenir le lien social. C'est un combat au long cours, mais il convient de le mener dès à présent.

Les professionnels de santé et l'organisation de notre système de soins, et plus particulièrement le secteur de la psychiatrie, sont mis directement à contribution pour cette prévention active. Nous partageons la nécessité de mieux articuler le Programme d'actions contre le suicide et le Plan psychiatrie et santé mentale. Cet axe a pour conséquence de répondre urgemment aux difficultés rencontrées par le secteur psychiatrique aujourd'hui, en France.

Sur le rôle des professionnels de santé, au premier rang desquels se retrouvent les médecins généralistes, le projet d'avis met en avant la question de leur formation. La prise en charge de la dépression se réduit encore trop souvent à la prescription de psychotropes, là où d'autres solutions de prise en charge pourraient être valorisées. Au près des jeunes publics, les enseignants, la médecine scolaire doivent jouer pleinement leur rôle de repérage des jeunes en souffrance.

Vous mettez aussi l'accent sur les carences ou l'absence de recoupement des données entre elles. La recommandation visant à la création d'un Observatoire national des suicides est soutenue par le groupe de l'UNAF. Comment imaginer une politique publique efficace de mise en oeuvre d'une prévention alors que les acteurs de cette prévention avanceraient à l'aveugle sans repères ni outils de pilotage ?

Pour conclure, nous souhaitons souligner l'importance du monde associatif et plus particulièrement des associations familiales sur ce sujet de la prévention du suicide. Nous soulignons, ainsi, le rôle des parents dans la mission prioritaire éducative de leurs enfants. Cette mission vise à rendre plus forts les enfants mais, aussi, à les accompagner

pour les aider à traverser des moments de fragilité comme l'adolescence ou, plus tard, au moment de la prise d'autonomie.

Le groupe de l'UNAF votera ce projet d'avis.